


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 56/2020

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 14/01/2021
 Reçu en préfecture le 14/01/2021
 Affiché le 
 ID : 025-212500482-20201216-2020DELIB56-DE

DATE DE CONVOCATION : 07/12/2020	L'an deux mil vingt le seize décembre à dix-neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 16/12/2020	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 24 Ayant donné procuration : 4 Absent excusé : 0 Absents : 3 Exclu : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine (arrivée à 18h45), MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONTET Jean-Pierre (arrivé à 18h42), PETRUZZELLI Alicia, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, URAS Michaël, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian. <i>Était représentés :</i> LAFRANCE Christian, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte, ATAR Nathalie.
OBJET : <i>Éclairage public : Travaux de rénovation du parc communal – Demande d'aide financière au SYDED et à l'État (DSIL)</i>	<i>Procuration donnée :</i> LAFRANCE Christian a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, REBOUH Mehdi a donné procuration à RADREAU Sophie, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick, ATAR Nathalie a donné procuration à FRANÇOIS Claudine. <i>Absents :</i> MANGE Mylène, DEVAUX Cloé, GRISEY David
RÉSULTAT DU VOTE : - Pour : 24 - Contre : 0 - Abstention : 0	Patrick LORDIER est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est envisagé de réaliser des travaux de rénovation du parc communal d'éclairage public, dont le montant s'élève à 76 425,70 € HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

- Fonds libres :	34 391.57 €
- Subvention SYDED :	19 106.42 €
- État DSIL :	22 927.71 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et en avoir délibéré, par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- 1) **S'ENGAGE** à réaliser et à financer les travaux ;
- 2) **SOLLICITE** l'aide financière du SYDED et de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ;
- 3) **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- 4) **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 16/12/2020

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme



Le Maire,
 Sophie RADREAU